



Présidence du Conseil d'Etat
Information (IVS)

Präsidium des Staatsrates
Information (IVS)

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

30 mars 2011

Qualité dans les logements de vacances Le Valais lance une offensive

(IVS)- Le Valais veut consolider sa position de leader du classement des logements de vacances en Suisse. Il lance une offensive de qualité en faveur du secteur.

Le canton du Valais dispose selon le dernier inventaire du tourisme valaisan d'environ 69'040 logements de vacances, dont 28'000 objets sont loués régulièrement. Avec environ 112'000 lits loués, ce secteur représente ainsi un pilier important du tourisme valaisan et génère, selon les derniers chiffres de l'institut BAK Basel, environ 6,6 millions de nuitées commerciales.

La Fédération Suisse du Tourisme (FST) a établi et exploite depuis quelques années le système officiel de classification des appartements et chambres d'hôtes. À la fin de l'année passée, 19'000 objets allant de 1 à 5 étoiles ont été classifiés dans toute la Suisse, donnant ainsi au client une information transparente au sujet de leur niveau de qualité. Avec environ 6'500 objets enregistrés, le Valais reste à la tête du classement du nombre d'appartements de vacances

Le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET), ValaisAppartement, Valais Tourisme et les délégués valaisans de la classification des appartements de vacances de la FST s'efforcent de consolider cette position de leader en Valais et d'élever ainsi encore le niveau de qualité du secteur des appartements de vacances. Les partenaires de cette offensive valaisanne sur la qualité ont la conviction que le travail qualitatif des organes de classification et des contrôleurs constitue une des clefs de la réussite. Sur cette base, ils ont élaboré un système d'incitation financière, que les organes et contrôleurs valaisans de la classification de la FST et les directeurs des Offices de Tourisme ont présenté le 30 mars 2011 à Sierre.

Jusqu'à fin de l'année 2011, la nouvelle classification des logements de vacances sera soutenue par un montant global de 50 francs par appartement. Les propriétaires des logements de vacances recevront 30 francs, grâce auxquels la classification jusqu'à fin 2011 sera gratuite. Les organes de classification se voient attribuer pour leur part un montant de 20 francs.

Le canton du Valais soutient cette action dans le cadre de la Nouvelle Politique Régionale (NPR), dont le programme de mise en œuvre vise notamment à l'amélioration de la qualité dans les appartements de vacances.

Les partenaires de l'offensive valaisanne sur la qualité sont convaincus de soutenir durablement au travers cette action un pilier important du tourisme valaisan. D'autres mesures sont déjà prévues pour les prochaines années (notamment l'organisation d'une journée valaisanne des logements de vacances).

Note aux rédacteurs: pour de plus de plus amples informations, le chef du DEET Jean-Michel Cina (027 606 23 00) ou Madeleine Savioz, responsable marketing partenaires de Valais Tourisme (027 327 35 70), se tiennent volontiers à votre disposition.

